

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2014

26 octobre 2006

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Aberdy S.A. | 96645 | Compagnie Financière du Haut-Rhin S.A., Luxembourg. | 96646 |
| Acis Holding S.A., Luxembourg | 96626 | Compagnie Sidérurgique d'Europe S.A., Luxembourg. | 96644 |
| AG für Investitionen und Beteiligungen, Luxembourg. | 96629 | DB International Finance S.A., Luxembourg. | 96660 |
| AG für Investitionen und Beteiligungen, Luxembourg. | 96629 | DH Real Estate Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg. | 96635 |
| Agmen Investment Holding S.A., Luxembourg ... | 96644 | DHCRE II HoldCo I, S.à r.l., Luxembourg. | 96630 |
| Airworks S.A., Luxembourg | 96636 | Electro-Stugalux S.A., Strassen. | 96644 |
| Alatrava S.A. (Holding) | 96647 | Excalibur S.A. | 96649 |
| Alliance Capital (Luxembourg) S.A., Luxembourg. | 96628 | Eyemaxx Logcenter International, S.à r.l., Luxembourg. | 96628 |
| Alpha-Lux Investments, S.à r.l., Luxembourg. | 96645 | Ferromin S.A. | 96650 |
| Amega S.A. | 96647 | Fersach S.A., Mamer | 96647 |
| Anglo American Investments (Ireland), S.à r.l., Luxembourg. | 96672 | Figest S.A., Luxembourg | 96627 |
| AP Portland 6, S.à r.l., Luxembourg | 96633 | Figest S.A., Luxembourg | 96627 |
| Argonne Investments S.A. | 96647 | Finasco Holding S.A. | 96650 |
| Armoise S.A. | 96648 | Fior Holding S.A. | 96650 |
| Artic Transport S.A., Doncols | 96656 | Fortis Lease Luxembourg S.A., Luxembourg | 96630 |
| Artic Transport S.A., Doncols | 96657 | Graziel S.A. | 96650 |
| Asap Invest S.A. | 96648 | Grifinvest S.A. | 96651 |
| Azure International S.A. | 96653 | Hana Investment S.A., Luxembourg | 96641 |
| Azure Investments Britannia S.A. | 96650 | Haris Finance S.A., Luxembourg | 96640 |
| Azure Investments France S.A. | 96651 | HCEPP II Luxembourg Finance, S.à r.l., Luxembourg. | 96649 |
| Azure Property Investments S.A. | 96652 | Hera Linco II Luxco, S.à r.l., Senningerberg | 96663 |
| Bellargo S.A. | 96648 | Horphag Research (Luxembourg) Holding S.A. ... | 96651 |
| Benelux Centres Commerciaux S.A. | 96648 | HT Beteiligungen AG, Luxembourg. | 96642 |
| Bergilux Holding S.A., Luxembourg. | 96643 | Hunter's Participations S.A., Luxembourg | 96635 |
| Bi-Invest S.A., Luxembourg | 96636 | Hunter's Participations S.A., Luxembourg | 96635 |
| BJ Services International, S.à r.l., Luxembourg ... | 96631 | I.T.I.C. - International Technologies Investments Company Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg | 96631 |
| Broutgaass-Blues, S.à r.l., Strassen. | 96655 | International Share Holding S.A., Luxembourg ... | 96642 |
| C.E.I.G. - Compagnie Européenne d'Investissement et de Gestion S.A. | 96648 | Investimex Holding S.A., Luxembourg | 96637 |
| Capitalue S.A. | 96649 | IPI - Investissement et Partenariat Industriel S.A. | 96651 |
| Carpathian Properties, S.à r.l., Luxembourg | 96667 | JLD Communication S.A., Luxembourg. | 96630 |
| Carpathian Properties, S.à r.l., Luxembourg | 96669 | Jones Lang LaSalle, S.à r.l., Luxembourg | 96643 |
| Carring Finance S.A. | 96649 | La Beauté de l'Être, S.à r.l., Ettelbruck | 96639 |
| Cartine Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg ... | 96629 | Lagrange Distribution S.A. | 96651 |
| ChemCore S.A., Luxembourg | 96628 | Lagrange Gestion S.A. | 96652 |
| ColGame, S.à r.l., Luxembourg | 96629 | | |
| Colombaz Participations S.A. | 96649 | | |

| | | | |
|---|-------|--|-------|
| LSF IV TMK Holding, S.à r.l., Luxembourg | 96657 | (Le) Roc Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 96632 |
| M. Monbaliu & Cie, S.e.c.s, Kehlen | 96634 | Rosbank Finance S.A., Luxembourg | 96645 |
| Manitoulin Holding S.A., Luxembourg | 96634 | Safindi S.A., Luxembourg | 96646 |
| Manitoulin Holding S.A., Luxembourg | 96634 | Sagicap S.A., Luxembourg | 96627 |
| Manitoulin Holding S.A., Luxembourg | 96634 | Santex S.A., Luxembourg | 96638 |
| Maples S.A. | 96652 | SC Holding S.A. | 96672 |
| Merendal Corporation S.A. | 96652 | Simon Ivanhoe, S.à r.l., Luxembourg | 96657 |
| Merfor S.A. | 96652 | Sky Chart S.A., Luxembourg | 96669 |
| Meters S.A. | 96653 | Socavia II, S.à r.l., Luxembourg | 96637 |
| Morellia S.A. | 96653 | Société de Participation Indane S.A., Luxem- bourg | 96637 |
| Norilsk Nickel Finance Luxembourg S.A. | 96653 | Solgro S.A. | 96672 |
| O.B.B. Northampton S.A., Luxembourg | 96641 | Solid State S.A., Luxembourg | 96654 |
| Pépinière Weisen S.A., Wickrange | 96635 | St. James's Place S.A., Luxembourg | 96632 |
| Phase Europe Holding S.A. | 96653 | Sural Europe S.A. | 96638 |
| Planète Trading S.A. | 96644 | Syngenta Luxembourg Finance (#2) S.C.A., Lu- xembourg | 96641 |
| Pol S.A., Luxembourg | 96633 | Tweelandenpunt Holding S.A., Luxembourg | 96655 |
| Pombal S.A. | 96654 | Ultimo Portfolio Investment (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 96631 |
| Pourpre S.A., Luxembourg | 96645 | Ultimo Portfolio Investment (Luxembourg) S.A., Luxembourg | 96631 |
| R. Verdin & Cie, S.e.c.s. | 96634 | Vasby No. 1, S.à r.l., Luxembourg | 96636 |
| Raiffeisen Re S.A., Luxembourg | 96638 | Vial S.A., Luxembourg | 96627 |
| Real Software Finance, S.à r.l., Luxembourg | 96633 | Willerfunds Management Company S.A., Luxem- bourg | 96646 |
| Remford S.A. | 96654 | Xelis Investments S.A., Bertrange | 96660 |
| Retail Invest Fund, S.à r.l. | 96654 | | |
| Ridge Way Holding S.A., Luxembourg | 96632 | | |
| Riverside Finance S.A. | 96654 | | |
| Road Estate, S.à r.l. | 96672 | | |
| (Le) Roc Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg | 96632 | | |

ACIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 53.881.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société tenue le lundi 31 juillet 2006 à 11 heures

Résolution

L'Assemblée Générale décide dans le cadre des élections statutaires de procéder au renouvellement des mandats des administrateurs comme suit:

- M. Stephan Le Goueff, avocat, né le 14 décembre 1958 à Montréal, Canada, demeurant à L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de La Pétrusse;

- M. Philippe Sautreaux, consultant, né le 18 janvier 1962 à Besançon, France, demeurant à F-57100 Thionville, 5, Chemin du Colombier;

- Mme Sabine Perrier, employée privée, née le 22 avril 1959 à Thionville, France, demeurant à F-57100 Thionville, 5, Chemin du Colombier.

Et confirme la réélection comme administrateur délégué de la société:

- Mme Sabine Perrier, employée privée, née le 22 avril 1959 à Thionville, France, demeurant à F-57100 Thionville, 5, Chemin du Colombier.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, S.à r.l., (anciennement FIDUCIAIRE REUTER WAGNER & ASSOCIES, S.à r.l.)
R.C.S Luxembourg, B N° 58.155, 134, route d'Arlon, B.P. 18, L-8001 Strassen.

Les mandats des administrateurs, de l'administrateur délégué et du commissaire feront l'objet d'un renouvellement lors de l'assemblée statutaire de 2012 qui approuvera les comptes clos au 31 décembre 2011.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social au 124, boulevard de La Pétrusse à L-2330 Luxembourg avec effet immédiat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme

S. Perrier

Administrateur délégué

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094582.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96627

FIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.923.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01170, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIGEST S.A.

FIDIS, S.à r.l. / EFFIGI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(095360.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

FIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.923.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01173, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIGEST S.A.

FIDIS, S.à r.l. / EFFIGI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

- / Signature

(095359.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

SAGICAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 62.789.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 2006.

Signature.

(092508.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

VIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 109.653.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 26 juillet 2006 à 9 heures au siège social

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Pascale Mariotti, née le 27 avril 1975 à Mont Saint Martin en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 26 juillet 2006, M. Eric Scussel, né le 1^{er} juillet 1974 à Villerupt en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

VIAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05730. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093712.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

EYEMAXX LOGCENTER INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.500,-.

 Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 118.338.

 —
EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 26 juillet 2006 que, sur base des deux contrats de transfert de parts sociales signés chacun en date du 26 juillet 2006, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société ayant une valeur nominale de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

| Désignation de l'Associé | Nombre d'actions |
|---|------------------|
| EYEMAXX INTERNATIONAL HOLDING & CONSULTING, GmbH, Wildgansgasse 1/B/Haus 2, A-2332 Hennersdorf, Austria. | 258 |
| RUDEL INVESTMENTS, S.à r.l., 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg. | 242 |
| Total | 500 |

Luxembourg, le 24 août 2006.

R.P. Pels

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08098. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094408.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

ChemCore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 57.934.

 —
L'Assemblée Générale Annuelle Reportée du 31 juillet 2006 a décidé de renouveler les mandats pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007:

- des administrateurs suivants:

- Madame Ruth Sandelowsky, avec adresse professionnelle au 5, Cenacle Close, W Health Road, Londres, NW3 7UE, Royaume-Uni

- Madame Noëlla Antoine, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- Monsieur Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

- du commissaire:

- EUROFID, S.à r.l. avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092510.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 18, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 34.405.

 —
EXTRAIT

Suivant décision du Conseil d'Administration du 23 mai 2006, M. Bertrand Reimmel, Counsel, Vice-President, 18, rue Eugène Ruppert L-2453 Luxembourg, a été nommé comme directeur administratif d'ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A.:

M. Bertrand Reimmel est autorisé à agir au nom d'ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A. par sa seule signature pour toutes les affaires relatives à la gestion journalière d'ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A.

Luxembourg, le 6 août 2006.

ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092610.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

AG FÜR INVESTITIONEN UND BETEILIGUNGEN, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 53.465.

La dénomination et l'adresse du commissaire ont changé et devient à présent:

PricewaterhouseCoopers

400, route d'Esch

L-1471 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092534.4//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

AG FÜR INVESTITIONEN UND BETEILIGUNGEN, Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 53.465.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 14 juillet 2006, les actionnaires ont décidé de nommer la société EUROFID, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au poste de commissaire pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes se terminant au 31 décembre 2009 et qui se tiendra en 2010, en remplacement de PricewaterhouseCoopers, commissaire démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092534.5//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

ColGame, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint-Esprit.
R. C. Luxembourg B 104.437.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08134, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

V. Reveilliez

Responsable Juridique, habilitée par la Gérance

(092541.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

CARTINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 70.546.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22 août 2006 que

- la cooptation de M^e Jacques Merkt au poste d'administrateur en date du 25 mai 2004, en remplacement de Mme Ileana Buschi, démissionnaire, a été ratifiée;

- les mandats des administrateurs sortants, M^e René Merkt, avocat, M^e Jacques Merkt, avocat, tous deux avec adresse professionnelle au 15, rue Général-Dufour, CH-1211 Genève 11 et M. Gérard Muller, économiste, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ainsi que celui du Commissaire aux comptes, STENHAM, S.à r.l. (anciennement StenGest, S.à r.l.) avec siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été reconduits pour une nouvelle période d'un an.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2007.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07652. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092651.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

96630

FORTIS LEASE LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen.
R. C. Luxembourg B 107.877.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 mars 2006

8. Désignation d'un nouveau General Manager

Le Conseil d'administration décide de nommer, pour une durée indéterminée, Monsieur Dirk Boeykens, né le 18 mars 1962 à Merchtem (Belgique), avec adresse professionnelle à L-2951 Luxembourg, 16, rue Edward Steichen, comme General Manager, et lui délègue la gestion journalière de la société et sa représentation en ce qui concerne cette gestion journalière, l'investissant, dans les limites de la loi et des statuts de la société, des pouvoirs de direction les plus larges. Monsieur Dirk Boeykens assumera ses nouvelles fonction à partir du 24 mars 2006.

Le Conseil d'administration a arrêté, en date du 19 avril 2005 et en application des articles 9 et 10 des statuts, les dispositions du régime régissant la signature sociale de la société. La liste des titulaires des signatures autorisées à engager la société a été publiée au Mémorial C n° 493 du 26 mai 2005, pages 23640, 23641 et 23642.

Le régime des signatures des personnes autorisées à engager la société pour les actes de la gestion journalière répartit les signatures en deux catégories: les signatures A et les signatures B.

Le Conseil d'administration confère, en application des articles 9 et 10 des statuts, à Monsieur Dirk Boeykens la signature de catégorie A.

Luxembourg, le 28 mars 2006.

Pour extrait conforme

FORTIS LEASE LUXEMBOURG S.A.

T. Vercruysse

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05152. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092548.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

JLD COMMUNICATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 107.367.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue à Luxembourg en date du 8 mars 2006

- Il résulte dudit procès-verbal que le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Benoît Crispeels aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir de signature individuelle selon les articles 9 et 10 des statuts et de nommer Monsieur Jean-Louis Duzes aux fonctions de Directeur Général, avec un pouvoir de signature individuelle sur le compte bancaire de la société suite à l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 mars 2006.

Luxembourg, le 8 mars 2006.

Pour la société

FIDUCIARE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02693. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092614.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

DHCRE II HoldCo I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital souscrit: EUR 100.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 113.169.

Modification de l'adresse professionnelle d'un gérant:

Valérie Scholtes

28, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06399. – Reçu 14 euros.

Signature.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092760.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

ULTIMO PORTFOLIO INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 95.089.

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (rectificatifs du dépôt des comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg le 5 février 2006, réf. LSO-BM01797, et déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 10 février 2006, réf. L060014620), enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08490, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

ULTIMO PORTFOLIO INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(092598.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

ULTIMO PORTFOLIO INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 95.089.

RECTIFICATIF

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (rectificatifs du dépôt des comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01797, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 10 février 2006, réf. L060014621), enregistrés à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08485, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

ULTIMO PORTFOLIO INVESTMENT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(092602.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

BJ SERVICES INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 605.391.800,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.063.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 33544 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, 31 août 2006.

J. Elvinger

Notaire

(092637.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

I.T.I.C. - INTERNATIONAL TECHNOLOGIES INVESTMENTS COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 95.770.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 22 août 2006 que M. Fernand Heim, directeur financier, M. Marc Schmit, chef comptable, Mme Geneviève Blauen-Arendt, administrateur de société, tout trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, ont été nommés aux fonctions d'administrateur en remplacement de MM. Zeljko Milic, Boris Pesko, Maurizio Elia, démissionnaires.

Ils achèveront le mandat de leurs prédécesseurs qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait conforme

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07655. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092648.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

96632

LE ROC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 109.918.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue en date du 23 août 2006 que Monsieur Jürgen Amann a été révoqué de son poste de gérant de la société, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature
Un Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08719. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092612.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

LE ROC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 109.918.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08717, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature
Un Mandataire

(092611.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

ST. JAMES'S PLACE S.A., Société Anonyme,
(anc. ST. JAMES'S PLACE HOLDINGS S.A.).
Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 17.089.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41894 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 31 août 2006.

J. Elvinger
Notaire

(092640.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

RIDGE WAY HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.650.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2006

L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 31 juillet 2006.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093437.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

REAL SOFTWARE FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 93.861.

—
EXTRAIT

Conformément au contrat de cession de parts sociales daté du 25 mars 2004, PBC HOLDINGS NETHERLANDS B.V. a cédé cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune de la Société (représentant 100% du capital social de la Société) à REAL HOLDINGS, LLC, une société de droit de l'Etat du Delaware, avec siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, City of Wilmington, Delaware 19808, USA, inscrite auprès de l'Etat du Delaware sous le numéro 93233, et la Société prend acte par la présente et accepte REAL HOLDINGS, LLC, en tant qu'associé unique de la Société à compter du 25 mars 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour REAL SOFTWARE FINANCE, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07593. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092693.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

AP PORTLAND 6, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 74.498.

—
Extrait de la résolution prise par les gérants de la Société, datée du 3 juillet 2006

Les gérants de la Société ont décidé en date du 3 juillet 2006, de transférer le siège de la Société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, avec effet au 3 juillet 2006.

Les gérants de la Société font remarquer en outre que l'adresse professionnelle des gérants suivants de la Société est désormais 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

- M. Hans van de Sanden

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04099. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092694.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

POL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 51.887.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 août 2006

1. L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, demeurant au 13, rue Jean Bertholet à L-1233 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

L'Assemblée ratifie la cooptation de LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093470.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

M. MONBALIU & Cie, Société en commandite simple.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zoning Industriel.

R. C. Luxembourg B 112.932.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

LUCOS COMPANY SERVICES S.A.

Signature

(092720.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

R. VERDIN & Cie, Société en commandite simple.

Siège social: Zoning Industriel.

R. C. Luxembourg B 113.346.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08140, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

LUCOS COMPANY SERVICES S.A.

Signature

(092721.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

MANITOU LIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 75.129.

Le bilan au 31 mai 2003, enregistré à Luxembourg, en date du 2 août 2006, réf. LSO-BT01177, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour la Société

Signature

(092730.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

MANITOU LIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 75.129.

Le bilan au 31 mai 2004, enregistré à Luxembourg, en date du 2 août 2006, réf. LSO-BT01178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour la Société

Signature

(092729.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

MANITOU LIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 75.129.

Le bilan au 31 mai 2005, enregistré à Luxembourg, en date du 2 août 2006, réf. LSO-BT01174, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour la Société

Signature

(092728.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

96635

PEPINIERE WEISEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3980 Wickrange, 19, rue des Trois Cantons.
R. C. Luxembourg B 41.992.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 20 juin 2006.

Signature.

(092746.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

DH REAL ESTATE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.732.325,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 74.957.

Modification de l'adresse professionnelle d'un gérant:

Valérie Scholtes

28, boulevard Royal

L-2449 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(092762.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

HUNTER'S PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.231.

Constituée par acte passé par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 7 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 456 du 19 juin 2001, modifiée suivant acte passé par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hespérange, en date du 21 décembre 2001 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 723 du 11 mai 2002, modifiée par acte passé par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch en date du 20 mars 2003 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 427 du 18 avril 2003 modifiée par acte passé par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 17 décembre 2004 publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C n° 443 du 12 mai 2005.

Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2006

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire de la société HUNTER'S PARTICIPATIONS S.A., tenue au siège social en date du 16 mai 2006, que les actionnaires ont pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante pour les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2005.

- Nomination de la FIDUCIAIRE FIBETRUST S.civ., ayant son siège social à 38, boulevard Napoléon 1^{er} L-2210 Luxembourg au poste de commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HUNTER'S PARTICIPATIONS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092829.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

HUNTER'S PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 79.231.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2006.

Signature.

(092835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

96636

BI-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 106.665.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
P. Decker
Le notaire
M. Mayer

(092791.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

AIRWORKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 81.036.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 juin 2006

Résolution

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. L'Assemblée Générale décide de révoquer la société UVENSIS S.A., la société GENERAL CONSULT S.A. la société QUESTINA S.A et Monsieur Louis Philippe Jansen de leurs postes d'administrateurs et Monsieur Louis Philippe Jansen de son poste d'administrateur délégué.
2. L'Assemblée Générale décide et de nommer en remplacement aux postes d'Administrateurs:
 - CASTLEGATE ALLIANCE LIMITED ayant son siège à 325 Waterfront Drive, Wickham's Cay, Road Town, Tortola, BVI
 - KIONA HOLDING LIMITED, ayant son siège à 325 Waterfront Drive, Wickham's Cay, Road Town, Tortola, BVI
 - Monsieur Louis Janssens demeurant professionnellement à 6, rue Jean Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg.
3. L'Assemblée Générale décide et de nommer en remplacement au poste d'Administrateur délégué
 - Monsieur Louis Janssens demeurant professionnellement à 6, rue Jean Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg.
 Les mandats ainsi attribués viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale à tenir en l'année 2011.
4. L'Assemblée Générale décide de révoquer la société SPR SERVICES de son poste de Commissaire aux Comptes
5. L'Assemblée Générale décide et de nommer à ce poste la société JAWER CONSULTING S.A. ayant son siège au 6, rue Jean Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg.
Le mandat ainsi attribué viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale à tenir en l'année 2011.
6. L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Jean Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy L-1941 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092818.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2006.

VASBY No. 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 104.003.

DISSOLUTION

La liquidation de la société VASBY NO. 1, S.à r.l. a été clôturée lors de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé tenue en date du 26 juin 2006. La mise en liquidation ayant été décidée par acte du notaire Maître Joseph Elvinger en date du 30 mars 2006.

Les livres et documents de la société seront conservés pendant cinq ans au siège social de ALTER DOMUS au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093573.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SOCIETE DE PARTICIPATION INDANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 48.148.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2006

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée accepte également la démission en tant que Commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg et Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg. GLOBAL TRUST ADVISORS S.A., ayant son siège social 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg est nommée nouveau Commissaire aux comptes. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04067. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093515.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SOCAVIA II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 106.097.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(093565.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

INVESTIMEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 17.810.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue extraordinairement le 7 juillet 2006

A l'Assemblée Générale Ordinaire de INVESTIMEX HOLDING S.A. («la société») tenue extraordinairement, il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg;

- de nommer LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. et T.C.G. GESTION S.A., ayant leur siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, administrateurs de la société et ce avec effet immédiat, leur fonction expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires se tenant en l'an 2010;

- de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Renos Michaelides, son mandat expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires se tenant en l'an 2010;

- de nommer C A S SERVICES S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, commissaire aux comptes de la société et ce avec effet immédiat, sa fonction expirant à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires se tenant en l'an 2010.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04882. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093621.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SANTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 74.564.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2006

L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. L'Assemblée accepte également la démission en tant que Commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Riccardo Moraldi, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg et Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, avec adresse professionnelle 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg. GLOBAL TRUST ADVISORS S.A., ayant son siège social 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg est nommée nouveau Commissaire aux comptes. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2011.

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093519.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SURAL EUROPE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 42.385.

La convention de domiciliation signée entre SURAL EUROPE S.A. et GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A., est annulée avec effet au 6 janvier 2006.

Pour SURAL EUROPE S.A.

GRANT THORNTON FIDUCIAIRE S.A.

L'Agent Domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093768.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

RAIFFEISEN RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 48-50, rue Charles Martel.

Siège administratif: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 49.848.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 4 avril 2006

Cinquième résolution: Pouvoirs d'engagement de la société

Le Conseil annule tous les pouvoirs d'engagement accordés jusqu'à ce jour, notamment les pouvoirs conférés à AON CAPTIVE SERVICES GROUP (EUROPE), (anc. GECALUX), en date du 24 mars 2005 (voir Annexe au procès-verbal de la 38^e réunion du Conseil d'Administration du 24 mars 2005).

Le Conseil d'Administration décide de ne pas attribuer de pouvoirs d'engagement outre que ceux conférés au Conseil d'Administration par l'article 16 des statuts de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093995.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

**LA BEAUTE DE L'ETRE, Société à responsabilité limitée,
(anc. DIJOU-ZUNE, S.à r.l.).**

Siège social: L-9061 Ettelbruck, 38, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 97.008.

L'an deux mille six, le vingt-cinq juillet.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- Madame Gilberte Dijou-Zune, femme au foyer, et son fils,

2.- Monsieur Jean-Marc Dijou, chargé de cours,
demeurant ensemble à L-9061 Ettelbruck, 38, Cité Lopert.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant:

- qu'ils sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée DIJOU-ZUNE, S.à r.l., avec siège social à L-9061 Ettelbruck, 38, Cité Lopert, actuellement 38, rue Michel Rodange;
- que ladite société est inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 97.008;
- constituée suivant acte reçu par Maître Marc Cravatte, notaire de résidence à Ettelbruck en date du 2 août 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 481 du 24 novembre 1994;
- modifié suivant acte reçu par le même notaire en date du 17 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 338 du 1^{er} juillet 1997;
- et ont requis le notaire d'acter la cession de parts et la modification afférente des statuts, comme suit:

Cession de parts

La prénomnée associée Madame Gilberte Zune, ici présente, cède par les présentes ses quatre cents (400) parts sociales qu'elle détient dans ladite société à son fils Monsieur Jean-Marc Dijou, prénommé, ladite cession prend effet à partir d'aujourd'hui.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre, le cessionnaire est, à partir de ce jour, subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Prix

La présente cession de parts a eu lieu pour et moyennant le prix convenu entre parties de dix mille euros (10.000,- EUR), que la cédante, ici présente, reconnaît et déclare avoir reçu avant la signature du présent acte ce dont quittance et titre.

Acceptation

Madame Gilberte Dijou-Zune, prénommée, agissant en sa qualité de gérante unique de la société, déclare accepter ladite cession, au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code Civil. Elle déclare qu'elle n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet des susdites cessions.

Ensuite Monsieur Jean-Marc Dijou, en sa qualité de propriétaire de l'intégralité des parts, déclare prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé unique convertit le capital social de 500.000,- LUF en 12.394,67 EUR (cours de conversion officiel) et augmente le capital social à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), moyennant versement en espèces dans la caisse de la société d'un montant total de 105,32 EUR.

Deuxième résolution

En conséquence de la cession de parts et de la conversion du capital en euros l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,- EUR) chacune, toutes attribuées à Monsieur Jean-Marc Dijou.»

Troisième résolution

L'associé unique accepte la démission de Madame Gilberte Dijou-Zune en tant que gérante de la société et lui confère pleine et entière décharge, et

nomme Monsieur Jean-Marc Dijou, prénommé, gérant unique, pour une durée indéterminée, qui aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Quatrième résolution

Le nom de la Société est changé en LA BEAUTE DE L'ETRE.

En conséquence l'article premier aura la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination de LA BEAUTE DE L'ETRE.»

Cinquième résolution

L'associé unique décide de changer l'objet social et en conséquence l'objet social de la société aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet l'exploitation d'un institut de beauté ainsi que la vente d'articles de parfumerie, de produits de beauté et de bijouterie de fantaisie, ainsi que les produits de la branche.

En outre, elle pourra prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Sixième résolution

L'associé unique décide de supprimer la deuxième phrase de l'article 5 des statuts concernant les mesures transitoires.

Septième résolution

L'associé unique décide de transférer l'adresse du siège social de la société avec effet au 15 novembre 2006 vers L-9671 Neunhausen, 1, rue Principale, et donc l'article 2 des statuts aura à partir de cette date la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social de la société est établie dans la commune de Neunhausen.

Le siège pourra être transféré en toute autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision de l'associé unique ou des associés.»

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 900,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. Dijou-Zune, J. Dijou, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, vol. 154S, fol. 79, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 31 juillet 2006.

(095659.4/206/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

HARIS FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 111.988.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 28 août 2006 que:

- Monsieur Jan Rottiers a démissionné de sa fonction d'administrateur de catégorie A.

- Monsieur Gianluca Ninno et Monsieur Georges Deitz ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs de catégorie B.

- Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique), le 6 juin 1975, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg a été nommé administrateur de catégorie A. Le mandat du nouvel administrateur est fixé pour une durée de 6 ans.

- Monsieur Olivier Liégeois, employé privé, de nationalité belge, né à Bastogne (Belgique), le 27 octobre 1976, demeurant professionnellement 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg et Monsieur Olivier Dorier, directeur, de nationalité française, né à Saint Rémy/Saône et Loire, le 25 septembre 1968, demeurant professionnellement 1, rue des Glacis, L-2012 Luxembourg ont été nommés administrateurs de catégorie B.

Le mandat des deux nouveaux administrateurs est fixé pour une durée de 6 ans.

- Le siège social est transféré de son ancienne adresse au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093743.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

O.B.B. NORTHAMPTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 108.628.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue à Luxembourg, le 27 juin 2006

1) L'assemblée nomme O.B.B. REALINVEST (EUROPE) S.A., avec adresse au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, enregistrée sous le numéro B 106.911, en remplacement de M. Alain Garros à la fonction d'administrateur avec effet immédiat. Le mandat du nouvel administrateur prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2012.

2) L'Assemblée décide de remplacer GRAHAM TURNER S.A. par la société LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., en abrégé INTERCONSULT, avec adresse au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, à la fonction de Commissaire aux Comptes. Le mandat d'INTERCONSULT prendra effet ce jour et finira à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

3) L'Assemblée accepte que les mandats des administrateurs de la société BLISWORTH MANAGEMENT S.A. et ROADE ONE MANAGEMENT S.A., tous deux ayant leur siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg, soient prolongés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

4) L'Assemblée accepte la démission de BLISWORTH MANAGEMENT S.A. de sa fonction d'Administrateur-Délégué.

5) L'assemblée décide de transférer le siège social du 4-6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Pour extrait conforme

L'Agent Domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(093601.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

HANA INVESTMENT S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 106.228.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société tenue le 5 juillet 2006, enregistré à Luxembourg A.C., le 10 juillet 2006, volume 154S, folio 46, case 11, que l'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et a pris les résolutions suivantes en application de la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales et conformément à l'article 9 de ladite loi:

- que les livres et documents sociaux resteront déposés et conservés pendant cinq ans auprès de FIDUCENTER S.A., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Pour la société

J. Elvinger

(093607.3/211/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

SYNGENTA LUXEMBOURG FINANCE (#2) S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 78.885.

—
Avis rectificatif concernant les résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle de la société réunie en date du 27 juin 2006

ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 7, Parc d'Activités Syrdall, à L-5365 Munsbach, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, a été reconduite, jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2006, dans ses fonctions en sa qualité de réviseur d'entreprises et non de commissaire aux comptes de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04171. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093959.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

INTERNATIONAL SHARE HOLDING S.A., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2714 Luxemburg, 6-12, rue du Fort Wallis.

H. R. Luxemburg B 47.239.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 10. August 2005

Beschlüsse

Die scheidenden Verwaltungsratsmitglieder, Herr Anak Anang Made Oka und Herr Ida Bagus Gede Asta Gunawan werden ersetzt durch:

- Herr Isworo Silvester, geboren am 30. Dezember 1933 in Pemalang (Indonesien), wohnhaft in Gang Mawar Nr. 18, Pemalang (Indonesien);

- Frau Dorothea Roesmini, geboren am 7. September 1936 in Semarang (Indonesien), wohnhaft in Gang Kenanga Nr. 76, Pati (Indonesien),

für die Dauer von 6 Jahren bis zur Generalversammlung des Jahres 2011.

- Frau Emiliana Isminarti, geboren am 2. März 1966 in Bali (Indonesien), wohnhaft in Jalan Bumi Ayu, 55, Pati (Indonesien) wird das Amt als Verwaltungsratsmitglied

und

- FINCONEX S.A., mit Sitz in L-2714 Luxemburg, 6-12, rue du Fort Wallis (H. R. Luxemburg B 41.720) wird das Amt des Kommissars,

für die Dauer von 6 Jahren ebenfalls bis zur Generalversammlung des Jahres 2011 verlängert.

Es wird einstimmig beschlossen den Gesellschaftssitz von derzeit 28, rue Henri VII, L-1725 Luxemburg auf 6-12, rue du Fort Wallis, L-2714 Luxemburg zu verlegen.

Für gleichlautenden Auszug, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. August 2005

Für INTERNATIONAL SHARE HOLDING S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08159. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093721.3//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

HT BETEILIGUNGEN AG, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1140 Luxemburg, 45-47, route d'Arlon.

H. R. Luxemburg B 52.570.

Aus Beschlüssen von Generalversammlungen der HT BETEILIGUNGEN AG ergeben sich folgende Änderungen zur Eintragung im Handelsregister:

Ordentliche Generalversammlung vom 17. September 2001

Verwaltungsräte:

Günter Freese, Wirtschaftsberater, wohnhaft in CH-5300 Turgi, Schulhausstraße 3, Präsident.

Isolde Gerda Freese, wohnhaft in CH-5300 Turgi, Schulhausstraße 3.

Ejgil A. Schmeltz, Kaufmann, wohnhaft in F-34531 Montagnac, Grange de l'Air, Aumes.

Rechnungskommissar:

KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., mit Sitz in L-1140 Luxemburg, 47, route d'Arlon.

Dauer der vorbezeichneten Mandate: bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2002 stattfinden wird.

Ordentliche Generalversammlung vom 15. September 2002

Verwaltungsräte:

Günter Freese, Wirtschaftsberater, wohnhaft in CH-5436 Würenlos, Altwiesenstraße 45, Präsident.

Isolde Gerda Freese, wohnhaft in CH-5436 Würenlos, Altwiesenstraße 45.

Ejgil A. Schmeltz, Kaufmann, wohnhaft in DK-3480 Fredensborg, Smogen 3.

Rechnungskommissar:

KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., mit Sitz in L-1140 Luxemburg, 47, route d'Arlon.

Dauer der vorbezeichneten Mandate: bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2003 stattfinden wird.

Ordentliche Generalversammlung vom 15. September 2003

Verwaltungsräte:

Günter Freese, Wirtschaftsberater, wohnhaft in CH-5436 Würenlos, Altwiesenstraße 45, Präsident.

Isolde Gerda Freese, wohnhaft in CH-5436 Würenlos, Altwiesenstraße 45.

Ejgil A. Schmeltz, Kaufmann, wohnhaft in DK-3480 Fredensborg, Smogen 3.

Rechnungskommissar:

KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., mit Sitz in L-1140 Luxemburg, 47, route d'Arlon.

Dauer der vorbezeichneten Mandate: bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2004 stattfinden wird.

Ordentliche Generalversammlung vom 15. September 2004

Verwaltungsräte:

Günter Freese, Wirtschaftsberater, wohnhaft in CH-5436 Würenlos, Altwiesenstraße 45, Präsident.

Isolde Gerda Freese, wohnhaft in CH-5436 Würenlos, Altwiesenstraße 45.

Hans-Martin Kuske, Expert-comptable, wohnhaft in L-1250 Luxemburg, 73, avenue du Bois.

Delegierter des Verwaltungsrates:

Hans-Martin Kuske, Expert-comptable, wohnhaft in L-1250 Luxemburg, 73, avenue du Bois.

Rechnungskommissar:

KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., mit Sitz in L-1140 Luxemburg, 47, route d'Arlon.

Dauer der vorbezeichneten Mandate: bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2005 stattfinden wird.

Der Verwaltungsrat gibt zur Kenntnis, daß Herr Ejgil A. Schmeltz, Verwaltungsratsmitglied, am 22. Februar 2004 verstorben ist. In seiner Sitzung vom 11. März 2004 hat der Verwaltungsrat Herrn Hans-Martin Kuske für die restliche Mandatsdauer des Herrn Ejgil A. Schmeltz als vorläufiges Mitglied des Verwaltungsrates bestellt.

Ordentliche Generalversammlung vom 15. September 2005

Verwaltungsräte:

Günter Freese, Wirtschaftsberater, wohnhaft in CH-5436 Würenlos, Altwiesenstraße 45, Präsident.

Isolde Gerda Freese, wohnhaft in CH-5436 Würenlos, Altwiesenstraße 45.

Hans-Martin Kuske, Expert-comptable, wohnhaft in L-1250 Luxemburg, 73, avenue du Bois.

Delegierter des Verwaltungsrates:

Hans-Martin Kuske, Expert-comptable, wohnhaft in L-1250 Luxemburg, 73, avenue du Bois.

Rechnungskommissar:

KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., mit Sitz in L-1140 Luxemburg, 47, route d'Arlon.

Dauer der vorbezeichneten Mandate: bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2011 stattfinden wird.

Luxemburg, den 8. August 2006.

H.-M. Kuske

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03029. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093845.3//58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 septembre 2006.

JONES LANG LaSalle, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxemburg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 88.697.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00403, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 31 août 2006.

Signature

Mandataire

(093885.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

BERGILUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxemburg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 60.604.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juillet 2006

Conseil d'administration:

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer comme nouvel administrateur pour une durée de trois ans, M. Rome Joris, Administrateur de Sociétés, demeurant au 120, rue de l'Infante, B-1410 Waterloo.

Suite à cette décision le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2009 est composé comme suit:

- Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck;
- Reuter-Bonert Carine, Employée Privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange;
- Santino Jo, Administrateur de Sociétés, 119, rue des Nations-Unies, B-4432 Ans;
- Vryens Jean-François, Administrateur de Sociétés, chaussée de Ramet, 195/1, B-4400 Flemalle;
- Rome Joris, Administrateur de Sociétés, demeurant au 120, rue de l'Infante, B-1410 Waterloo.

Pour extrait sincère et conforme

F. Mangen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00450. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094470.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96644

ELECTRO-STUGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 82.240.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2006

L'assemblée générale a renouvelé le mandat du commissaire aux comptes, M. Félix Schmitz, comptable, né le 18 décembre 1930 à Luxembourg, demeurant à L-5862 Hesperange, 8A, rue de la Montagne, jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale devant statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07196. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093971.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

AGMEN INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 68.264.

Lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 août 2002, la société AUDIEX S.A. a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de Monsieur Marc Lamesch, commissaire aux comptes démissionnaire. Le siège social de la société AUDIEX S.A. se situe au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093980.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

COMPAGNIE SIDERURGIQUE D'EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 67.658.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 17 juillet 2006

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010, la société à responsabilité limitée KOHNEN & ASSOCIES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 114.190, avec siège à L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adélaïde, a été nommée commissaire aux comptes (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., dont le mandat est venu à échéance).

Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour COMPAGNIE SIDERURGIQUE D'EUROPE S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07449. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093994.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

PLANETE TRADING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 110.095.

Le 9 août 2006, Maître Henon Christel a décidé de résilier le contrat de domiciliation du 21 juillet 2005 conclu avec la société PLANETE TRADING S.A., R.C.S. numéro B 110.095, établie et ayant son siège social à L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

Fait à Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094082.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

96645

POURPRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 59.167.

—
Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire du 10 juillet 2006

Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 14 août 2006.

Pour POURPRE S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07899. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094047.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ALPHA-LUX INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 76.140.

—
Extrait de la décision des gérants du 23 décembre 2005

Les gérants reconnaissent la vente par DUMEX ALPHARMA ApS à ALPHARMA INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l. de toutes les parts de la société suivant un contrat de cession de parts daté du 21 décembre 2005 annexé à la décision.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

Signatures

Les gérants

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07422. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094056.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ROSBANK FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 108.433.

—
Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 24 août 2006 que:

- L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, R.C.S. Luxembourg B 46.498, ayant son siège social 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg a été nommée avec effet immédiat en tant que commissaire aux comptes de la société. Son mandat expirera en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour la société

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Un administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094064.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 septembre 2006.

ABERDY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 61.967.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094445.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 41.214.

Avec effet au 7 juillet 2006, la société KOHNEN & ASSOCIES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 114.190, ayant son siège social à L-1228 Luxembourg, 66, rue Marie Adélaïde est nommé commissaire aux comptes en remplacement de ELPERS & CO. REVISEURS D'ENTREPRISES, S.à r.l., commissaire démissionnaire avec effet à l'exercice commençant le 1^{er} janvier 2006.

Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

Pour COMPAGNIE FINANCIERE DU HAUT-RHIN S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Ch. Agata / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT07891. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094330.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

WILLERFUNDS MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard F.D. Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 23.561.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Statutaire du 18 avril 2006

- de réélire Monsieur Michael Hobson comme Président du Conseil d'Administration, résidant professionnellement au 4, Buckingham Place, GB-SW1E6H London, Messieurs Riccardo Zanon, résidant professionnellement au 1A, Riva Caccia, CH-6902, S.A.R. le Prince Amedeo di Savoia Duca d'Aosta résidant professionnellement au 1A, Via Caccia, CH-6902 Lugano, Edgardo Potoukian, résidant professionnellement au 1A, Riva Caccia, Ch-6902 Lugano, Christer A. Arnbäck, résidant professionnellement au 10, route du Florissant, CH-1206 Genève, Lord Charles Cecil, résidant professionnellement au 65, Milton Place, SW1H9EU London, Ernesto Porro, résidant professionnellement au 14, rue Toepffer, CH-1206 Genève, Massimiliano Zanon, résidant professionnellement au 14, rue Toepffer, CH-1206 Genève, Massimo Zanon, résidant professionnellement au 1A, Riva Caccia, CH-6902 Lugano, André Schmit, résidant professionnellement au 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg et Pierre-Yves Pernet, résidant professionnellement au 14, rue Toepffer, CH-1206 Genève, M. Raymond Hêche, résidant professionnellement luk chan vaan laan lanna Island, 207DD5 PO Box 91326PO Hong Kong, Chine, en qualité d'Administrateurs pour un nouveau terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2007.

- De réélire ERNST&YOUNG, Réviseurs d'Entreprise Agréé pour un nouveau mandat de 3 ans expirant à l'Assemblée Générale de 2009.

Certifié sincère et conforme

Pour WILLERFUNDS MANAGEMENT COMPANY

A. Schmit

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05689. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094387.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

SAFINDI, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.371.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2006

Est nommée administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Madame Hilde Vermeire, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant au 80, Zeshoekstraat, 9190 Stekene, Belgique, en remplacement de Monsieur Edmond Aelbrecht, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094537.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96647

ALATRAVA S.A. (HOLDING), Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 50.716.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08551. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094448.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

AMEGA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 47.789.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094450.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

ARGONNE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 31.637.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094454.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

FERSACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 49.105.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 21 juillet 2006 que:

- l'assemblée accepte la démission des administrateurs sortants, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci avec effet immédiat.

- l'assemblée accepte la démission de F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci avec effet immédiat.

- l'assemblée nomme les administrateurs suivants:

* M. P. van Nugteren, demeurant professionnellement au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

* LUX KONZERN, S.à r.l., domiciliée au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

- l'assemblée nomme comme commissaire aux comptes:

* CO-VENTURES S.A., domiciliée au 50, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 21 juillet 2006.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 2006, réf. LSO-BT08111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094576.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96648

ARMOISE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 50.061.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094457.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

ASAP INVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 103.676.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094460.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

BELLARGO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 68.820.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094462.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

BENELUX CENTRES COMMERCIAUX S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 32.531.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094465.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

C.E.I.G. - COMPAGNIE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT ET DE GESTION S.A.,

Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 73.059.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 16 février 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08563. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094471.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96649

CAPITALUE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 69.867.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094467.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

CARRING FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 107.787.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08562. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094469.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

COLOMBAZ PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.398.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094473.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

EXCALIBUR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.956.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094475.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

HCEPP II LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 90.905.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 août 2006, réf. LSO-BT08933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

Pour HCEPP II LUXEMBOURG FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(094501.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96650

FERROMIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 107.680.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094476.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

FINASCO HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 27.769.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 14 mars 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094478.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

FIOR HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 54.388.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094479.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

GRAZIEL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 56.352.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08571. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094480.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

AZURE INVESTMENTS BRITANNIA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 104.195.

—
La soussignée la société, HORSBURGH & CO S.A., agent domiciliataire, dénonce, à compter du 1^{er} août 2006, le siège social de la société AZURE INVESTMENTS BRITANNIA S.A., domiciliée au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Le contrat de domiciliation prend fin à compter du 1^{er} août 2006.

Luxembourg, le 18 août 2006.

HORSBURGH & CO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06050. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094610.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96651

GRIFINVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 81.798.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08572. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094482.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

HORPHAG RESEARCH (LUXEMBOURG) HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 102.605.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094484.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

IPI - INVESTISSEMENT ET PARTENARIAT INDUSTRIEL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 54.585.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08575. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094487.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

LAGRANGE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 90.037.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094535.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

AZURE INVESTMENTS FRANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 104.193.

—
La soussignée, la société HORSBURGH & CO S.A., agent domiciliataire, dénonce, à compter du 1^{er} août 2006, le siège social de la société AZURE INVESTMENTS FRANCE S.A., domiciliée au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Le contrat de domiciliation prend fin à compter du 1^{er} août 2006.

Luxembourg, le 18 août 2006.

HORSBURGH & CO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094613.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96652

LAGRANGE GESTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 90.036.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094546.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

MAPLES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 107.786.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094548.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

MERENDAL CORPORATION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 49.204.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094549.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

MERFOR S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 70.963.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094550.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

AZURE PROPERTY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 104.192.

—
La soussignée la société, HORSBURGH & CO S.A., agent domiciliataire, dénonce, à compter du 1^{er} août 2006, le siège social de la société AZURE PROPERTY INVESTMENTS S.A., domiciliée au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Le contrat de domiciliation prend fin à compter du 1^{er} août 2006.

Luxembourg, le 18 août 2006.

HORSBURGH & CO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094614.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96653

METERS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 56.918.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094552.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

MORELLIA S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.209.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094553.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

NORILSK NICKEL FINANCE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 102.612.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094555.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

PHASE EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 72.392.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08589. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094556.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

AZURE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 104.191.

La soussignée la société, HORSBURGH & CO S.A., agent domiciliataire, dénonce, à compter du 1^{er} août 2006, le siège social de la société AZURE INTERNATIONAL S.A., domiciliée au 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg.

Le contrat de domiciliation prend fin à compter du 1^{er} août 2006.

Luxembourg, le 18 août 2006.

HORSBURGH & CO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094616.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96654

POMBAL S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 57.596.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094559.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

REMFORD S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 93.591.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094560.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

RETAIL INVEST FUND, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 94.115.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08595. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094562.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

RIVERSIDE FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 66.164.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094563.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

SOLID STATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 99.621.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 28 juin 2006 au siège social de la société

Résolutions

Toutes les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité:

1. Le conseil d'administration décide de transférer le siège social du 6, rue Jean-Pierre Brasseur, L-1258 Luxembourg au 241, route de Longwy, L-1941 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06320. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094688.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

96655

TWEELANDENPUNT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 39.687,75.

Siège social: L-2347 Luxembourg, 1, rue du Potager.
R. C. Luxembourg B 64.304.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 août 2006 a approuvé la résolution suivante:

- Transfert du siège social de la société du «12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg» au «1, rue du Potager, L-2347 Luxembourg».

Luxembourg, le 28 août 2006.

R.P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095678.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

BROUTGAASS-BLUES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8039 Strassen, 8, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 97.303.

L'an deux mille six, le vingt juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Michel Orban, ingénieur, né à Saint-Mard, (Belgique), le 6 novembre 1959, demeurant à L-2610 Howald, 212, route de Thionville.

2.- Madame Sylvie Weber, commerçante, née à Luxembourg, le 14 février 1956, demeurant à L-8017 Strassen, 13, rue de la Chapelle, comme intervenante aux présentes.

3.- Monsieur Riadh Ben Nasr, serveur, né à Kelibia, (Tunisie), le 17 octobre 1969, demeurant à F-57360 Amnéville, 22, rue Emile Zola, (France), comme intervenant aux présentes.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée BROUTGAASS-BLUES, avec siège social à L-8039 Strassen, 8, rue des Prés, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 97.303, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 novembre 2003, publié au Mémorial C numéro 3 du 2 janvier 2004,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 14 avril 2004, publié au Mémorial C numéro 625 du 14 juin 2004.

- Que le comparant sub 1) est le seul et unique associé actuel de ladite société et que les parties comparantes se sont réunies en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé en date du 14 juin 2006:

- Madame Sylvie Weber, préqualifiée, a cédé cinquante (50) parts sociales à Monsieur Michel Orban, préqualifié, et

- Monsieur Riadh Ben Nasr, préqualifié, a cédé cinquante (50) parts sociales à Monsieur Michel Orban, préqualifié.

Cette cession de parts sociales est approuvée conformément à l'article sept (7) des statuts et l'associé unique la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le cessionnaire susdit est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

Intervention et ratification

Par les présentes Madame Sylvie Weber et Monsieur Riadh Ben Nasr, préqualifiés, ont déclaré ratifier purement et simplement ladite cession de parts sociales dans tout son contenu et marquent expressément leur accord quant à la constatation de la cession des parts sociales faite ci-dessus.

Deuxième résolution

A la suite des cessions de parts sociales ci-avant mentionnées, l'article six (6) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, détenues par l'associé unique, Monsieur Michel Orban, ingénieur, demeurant à L-2610 Howald, 212, route de Thionville.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.»

Troisième résolution

L'associé unique accepte les démissions du gérant administratif, Monsieur Riadh Ben Nasr, et de la gérante technique, Madame Sylvie Weber, et leur accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'associé unique nommé Monsieur Michel Orban, ingénieur, né à Saint-Mard, (Belgique), le 6 novembre 1959, demeurant à L-2610 Howald, 212, route de Thionville, à la fonction de gérant unique, pour une durée indéterminée, et adopte le pouvoir de signature suivant:

«La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.»

Frais

Tous les frais et honoraires des présentes, évalués à la somme de sept cent cinquante euros, sont à charge de la société, et les associés s'y engagent personnellement.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Orban, S. Weber, R. Ben Nasr, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 juillet 2006, vol. 537, fol. 12, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(095761.3/231/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

ARTIC TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 23, Bohey.

R. C. Luxembourg B 90.627.

L'an deux mille six, le trente et un juillet.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société ARTIC TRANSPORT S.A., avec siège social à L-1471 Münsbach, 19, Parc d'Activité, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 154 du 13 février 2003,

inscrite au registre du commerce et des sociétés Luxembourg sous le numéro B 90.627.

L'assemblée est ouverte à 14.45 heures sous la présidence de Monsieur Yannick Lamidiaux, administrateur de société, demeurant à F-02100 Rouvroy, 16, rue G. Laguilliez, qui fait également office de scrutateur,

qui désigne comme secrétaire Madame Geneviève Bertrand, demeurant à B-6980 La Roche-en-Ardenne, Mousny 45.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Le transfert du siège social de Münsbach à L-9647 Doncols, 23 Bohey et la modification subséquente de l'article 3 premier paragraphe des statuts comme suit:

«**Art. 3. (premier paragraphe).** Le siège sociale de la Société est établi à Doncols.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes, avec lesquelles elle sera enregistrée.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est constituée régulièrement et peut valablement délibérer, telle qu'elle est constituée, sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits étant reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée général, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée décide de transférer du siège social de Münsbach à L-9647 Doncols, 23 Bohey et en conséquence, modification de l'article 3 premier alinéa comme suit:

«**Art. 3. (premier alinéa).** Le siège sociale de la société est établi à Doncols.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la présente assemblée a été clôturée à 15.00 heures.

Frais

Le montant des dépens, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élèvent approximativement à 800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire.

Signé: Y. Lamidiaux, G. Bertrand, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 1^{er} août 2006, vol. 320, fol. 34, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 6 septembre 2006.

A. Holtz.

(095766.3/2724/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

ARTIC TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 23, Bohey.

R. C. Luxembourg B 90.627.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 6 septembre 2006.

Pour la société

A. Holtz

Notaire

(095767.3/2724/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

SIMON IVANHOE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.846.729,-.

Siège social de la société mère: (1017 CG) - Pays-Bas.

Etablissement principal: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 88.938.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution du conseil de gérance prise en date du 13 juin 2006 que le lieu du principal établissement de la société est transféré du 23, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SIMON IVANHOE, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 septembre 2006, réf. LSO-BU00726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(095682.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

LSF IV TMK HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 88.713.

RECTIFICATIF

In the year two thousand and six, on the twenty-second of August.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., a private limited liability company established at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay,

here represented by Ms Francine Ewers, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on August 21st, 2006,

and

2) MEGURO HOLDINGS LIMITED, an exempt company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Walker House, Mary Street, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered with the Cayman Island Company Register, under number 159290, represented by Mr Takehisa Tei,

here represented by Ms Francine Ewers, attorney-at-law, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a power of attorney, given in Tokyo, on August 19th, 2006,

(the Shareholders),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSF IV TMK HOLDING, S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register, under number B 88.713, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, dated 24th July 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations

No 1489 of 15th October 2002, amended several times and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, dated 1st February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations C - No 896 of 8th May 2006.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it is held to amend the resolutions taken by LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. on 19th July 2006. The Shareholders may validly deliberate on the sole item of the agenda which is the amendment and restatement of the deed of 19th July 2006 by which LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. increased the share capital of the Company.

MEGURO HOLDINGS LIMITED confirms that it did not wish to subscribe to the share capital increase.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolution unanimously:

Sole resolution

The resolutions taken in the deed of 19th July 2006 have been taken by LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., appearing as sole shareholder of the Company. However, on 15th December 2005, one share issued by the Company has been converted into a preferred share and all the other shares issued by the Company have been re-denominated as ordinary shares. On 22nd December 2005, the preferred share has been transferred by LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. to MEGURO HOLDINGS LIMITED, so that the Company has two shareholders since 22nd December 2005.

As the conversion of one share into a preferred share and the transfer of the preferred share to MEGURO HOLDINGS LIMITED have not been taken into account for the deed of 19th July 2006, the Shareholders now wish to amend and restate the resolutions taken in the deed of 19th July 2006 as follows:

«First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 688,500.- (six hundred eighty-eight thousand five hundred Euro) by an amount of EUR 17,125.- (seventeen thousand one hundred and twenty-five Euro) to an amount of EUR 705,625.- (seven hundred five thousand six hundred and twenty-five Euro) by the issuance of 137 (one hundred and thirty-seven) new ordinary shares with a par value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five Euro) each and to pay a share premium of EUR 1.73 (one Euro and seventy-three cents).

All the 137 (one hundred and thirty-seven) new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the issue premium has been paid by LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. so that the amount of EUR 17,126.73 (seventeen thousand one hundred and twenty-six Euro and seventy-three cents) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of this share capital increase, the Company's shares are held as follows:

- LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l, five thousand six hundred and forty-four ordinary shares . . . 5,644
- MEGURO HOLDINGS LIMITED, one preferred share 1

Second resolution

As a consequence of the first resolution the Shareholders decide to amend article 6 of the articles of association of the Company, so that it shall read henceforth in its English version as follows:

Art. 6. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 705,625.- (seven hundred five thousand, six hundred and twenty-five Euro), represented by 5,644 (five thousand six hundred and forty-four) ordinary shares and 1 (one) preferred share having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five Euro) each.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing person and, in case of discrepancies between the English and French version, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the person appearing, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-deux août.

Par-devant Nous, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 10B, rue Henri Sch-nadt, L-2530 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 91.796, représentée par M. Philippe Detournay,

ici représentée par M^e Francine Ewers, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 21 août 2006,

et

2) MEGURO HOLDINGS LIMITED, une société exonérée, constituée et existant sous les lois des Iles Caïmanes, ayant son siège social à Walker House, Mary Street, PO Box 908GT, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmanes, enregistrée auprès du Registre des Sociétés des Iles Caïmanes, sous le numéro 159290, représentée par M. Takehisa Tei,

ici représentée par M^e Francine Ewers, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Tokyo, le 19 août 2006,

(les Associés),

lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront attachées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF IV TMK HOLDING, S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 88.713, constituée selon acte de Maître Gérard Lecuit du 24 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1489 du 15 octobre 2002, modifié à diverses reprises, et pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Rémich, en date du 1^{er} février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 896 du 8 mai 2006.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et est tenue dans le but de rectifier les décisions prises par LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. le 19 juillet 2006. Les Associés peuvent valablement délibérer sur le point unique de l'ordre du jour, qui consiste à modifier et à reformuler l'acte du 19 juillet 2006, dans lequel il a été procédé à une augmentation de capital de la Société par LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l.

MEGURO HOLDINGS LIMITED confirme ne pas avoir souhaité souscrire à l'augmentation du capital social.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué ci-auparavant, ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Décision unique

Lors de l'acte du 19 juillet 2006, les décisions ont été prises par LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l., comparant en tant que seul associé de la Société. Cependant, le 15 décembre 2005, l'une des parts sociales émises par la Société avait été convertie en part sociale préférentielle et toutes les autres parts sociales requalifiées en parts sociales ordinaires. Le 22 décembre 2005, la part sociale préférentielle a été cédée par LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. à la société MEGURO HOLDINGS LIMITED. La Société a donc deux associés depuis le 22 décembre 2005.

La conversion d'une part sociale en part sociale préférentielle et la cession de celle-ci à MEGURO HOLDINGS LIMITED n'ayant pas été prise en compte lors de l'acte du 19 juillet 2006, les Associés souhaitent maintenant rectifier et reformuler comme suit les décisions prises dans l'acte du 19 juillet:

«Première décision

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 688.500,- (six cent quatre-vingt-huit mille cinq cents euros) à un montant de EUR 705.625,- (sept cent cinq mille six cent vingt-cinq euros), par apport d'un montant de EUR 17.125,- (dix-sept mille cent vingt-cinq euros) et l'émission de 137 (cent trente-sept) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune et décident de payer une prime d'émission de EUR 1,73 (un euro et soixante-treize cents).

L'ensemble des 137 (cent trente-sept) nouvelles parts sociales à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l. de sorte que la somme de EUR 17.126,73 (dix-sept mille cent vingt-six euros et soixante-treize cents) est à la libre disposition de la Société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, les parts sociales de la Société sont maintenant détenues comme suit:

| | |
|---|-------|
| - LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS, S.à r.l, cinq mille six cent quarante-quatre parts sociales ordinaires de la Société | 5.644 |
| - MEGURO HOLDINGS LIMITED, une part sociale préférentielle. | 1 |

Deuxième décision

A la suite de la première résolution, les Associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 705.625,- (sept cent cinq mille six cent vingt-cinq euros), représenté par 5.644 (cinq mille six cent quarante-quatre) parts sociales ordinaires ainsi que par 1 (une) part sociale préférentielle, d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Ewers, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, vol. 29CS, fol. 45, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

A. Schwachtgen.

(098104.5/230/146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 septembre 2006.

DB INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 33.911.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 1^{er} août 2006 que l'Administrateur actuel, R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., est dissout et absorbé par ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Dorénavant le conseil d'Administration sera constitué comme suit:

- ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg;
- RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg;
- ATC SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l. avec siège social au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg;

Et ceci jusqu'à l'Assemblée Générale de 2011.

Luxembourg, le 21 août 2006.

ATC-RCS CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06418. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(088174.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

XELIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 118.880.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix-huit août.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

1.- PROCEDIA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

2.- CRITERIA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Les sociétés comparantes ci-avant mentionnées sub 1.- et sub 2.- sont toutes deux ici représentées par:

Monsieur Fabien Rossignol, juriste, avec adresse professionnelle au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange,

en vertu de deux (2) procurations lui données à Bertrange, le 28 juin 2006.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la personne comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle personne comparante, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de XELIS INVESTMENTS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Bertrange.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a encore pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la société.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace. Le premier président pourra être nommé par l'assemblée générale des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis. Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le premier lundi du mois de mai de chaque année à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année. Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Art. 18. L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 20. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les trois cent dix (310) actions ont été souscrites comme suit:

| | |
|---|-----|
| 1.- La société PROCEDIA, S.à r.l., prédésignée, cent cinquante-cinq actions | 155 |
| 2.- La société CRITERIA, S.à r.l., prédésignée, cent cinquante-cinq actions | 155 |
| Total: trois cent dix actions | 310 |

Toutes les actions, ainsi souscrites, ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et, à l'instant, les comparants, ès qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- PROCEDIA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 97.164);
- 2.- CRITERIA, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 97.199);
- 3.- Monsieur Gabriel Jean, juriste, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967, demeurant professionnellement au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange.

Deuxième résolution

Est nommée aux fonctions de commissaire:

La société MARBLEDEAL LIMITED, une société de droit anglais, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, GB-Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2012.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Gabriel Jean, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, passé à Bertrange, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Rossignol, M. Lecuit, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 août 2006, vol. 905, fol. 98, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 5 septembre 2006.

J.-J. Wagner.

(094990.3/239/169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2006.

HERA LINCO II LUXCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 118.940.

—
STATUTES

In the year two thousand and six, on the twenty-seventh of July.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Here appeared:

LBREP II LINCO LUXCO, S.à r.l., a private limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Trade and Company Register of Luxembourg section B, under number 112.441, and having its registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

here represented by M. Gael Toutain, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of one proxy given on July 27, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 16 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

In general, the Company may carry out any financial, commercial, industrial, personal or real estate transactions, take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes or which are liable to promote their development or extension.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other instruments which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name HERA LINCO II LUXCO, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Senningerberg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Manager or in case of plurality of Managers, by a decision of the board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable. In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed *ad nutum*.

Art. 13. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the sole signature of any member of the board of managers.

Art. 14. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several *ad hoc* agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or videoconference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these articles of incorporation.

Art. 15. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers assumes, by reason of his position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

Art. 16. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. The Company's accounting year starts on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 18. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers (or the sole manager) prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 19. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 20. At the time of winding-up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 21. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2006.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, LBREP II LINCO LUXCO, S.à r.l., prenamed, declared to subscribe to the five hundred (500) shares and have them fully paid up in nominal value by contribution in cash of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at two thousand Euro (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

1) The sole shareholder resolves to appoint the following persons as Managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mr Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, born on the 10th of May 1963 in Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brazil), with professional address at 399 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, United States of America.

- Mr John Mc Carthy, Company Director, born on the 6th of September 1961 in New York (USA), residing at 120 Regents Park Road, London NW1 8XL, United Kingdom.

The Company shall be bound by the sole signature of any member of the board of managers.

2) The shareholders resolve to fix the address of the Company at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-sept juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP II LINCO LUXCO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 112.441, et ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

ici représentée par M. Gael Toutain, employée privé, avec adresse professionnelle à l'Aérogolf Center Building Block B, 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg,

en vertu d'une procuration donnée le 27 juillet 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée en varetur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 16, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société peut réaliser toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

En général, la Société pourra également réaliser toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière ou immobilière, et prendre toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et faire toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou d'autres instruments qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination HERA LINCO II LUXCO, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Senningerberg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Art. 13. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société est valablement engagée par la signature de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un membre du Conseil de Gérance.

Art. 14. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le(s) gérant(s) duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 16. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 18. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant (ou le Conseil de Gérance) prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 19. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 20. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 21. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2006.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, LBREP II LINCO LUXCO, S.à r.l., prénommée, déclare souscrire aux cinq cents (500) parts sociales et les libérer entièrement en valeur nominale par apport en liquide de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

Un montant de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Décision de l'associé unique

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en leur qualité respective de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, né le 10 mai 1963 à Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brésil), demeurant au 399 Park Avenue, 8^e étage, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique.

- Monsieur John Mc Carthy, Company Director, né le 6 septembre 1961 à New York (USA), résidant au 120 Regents Park Road, London NW1 8XL, Royaume-Uni.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature d'un membre du Conseil de Gérance.

2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Toutain, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, vol. 29CS, fol. 21, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

J. Elvinger.

(096121.3/211/266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

CARPATHIAN PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 109.155.

In the year two thousand and six, on the thirty-first day of August.

Before Maître Paul Bettingen, notary residing at Niederanven.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholder of CARPATHIAN PROPERTIES, S.à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, R.C.S. Luxembourg section B number 109.155, incorporated by deed enacted by Maître Paul Bettingen, on the 5th day of July 2005, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1238, page 59408, on the 19th of November 2005.

The meeting is presided by Mrs Delphine André, private employee, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Sophie Mathot, private employee, with professional address at Senningerberg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Delphine André, prenamed.

The chairman requests the notary to act that:

I.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the shareholders and the proxies of the represented shareholders, has been controlled and signed by the board of the meeting. The proxies of the represented shareholders, if any, initialled ne varietur by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

II.- As appears from the attendance list, the 500 (five hundred) shares, each of them of EUR 25.- (twenty-five), representing the whole capital of the Company, are represented so that Meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholder has been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Change of article 13 of the articles of association of the Company.

First resolution

The shareholders resolve to change the article 13 of the articles of association so as to read as follows:

«**Art. 13.** Unless special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of managers pursuant to article 12 of the present articles of association, the company is validly bound in any circumstances by the sole signature of one manager, provided such manager is resident outside of the United Kingdom.»

The shareholders note that it was their former intention that the company be validly bound by the sole signature of one manager residing outside of the United Kingdom and then ratifies all the actions taken by the managers which have been taken in this way since the incorporation of the company.

There being no further business on the Agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at nine hundred Euro (EUR 900.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing persons, which are known to the notary by their surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Follows the French version:

L'an deux mille six, le trente et un août.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société à responsabilité limitée CARPATHIAN PROPERTIES, S.à r.l., ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 109.155, constituée suivant acte de Maître Paul Bettingen, reçu le 5 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 1238, page 59408, le 19 novembre 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Delphine André, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sophie Mahtot, employée privée, avec adresse professionnelle à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Delphine André, précitée.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales ordinaires, de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Modification de l'article 13 des statuts de la Société.

Première résolution

Les associés décident de procéder à la modification de l'article 13 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** Sauf si des décisions spéciales ont été prises concernant une autorisation de signature en cas de délégation de pouvoirs ou procurations données par le conseil de gérance selon l'article 12 des présents statuts, la société est valablement engagée dans toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant, à condition que ce gérant ne soit pas résident du Royaume-Uni.»

Les associés notent que leur intention première était que la Société soit valablement engagée par la signature individuelle d'un gérant résidant en-dehors du Royaume-Uni et ratifie dès lors toutes les actions ayant été prises en ce sens par les gérants depuis la constitution de la société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Coûts

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, s'élèvent approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande des mêmes comparants, il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Signé: D. André, S. Mathot, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006, vol. 155S, fol. 28, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 7 septembre 2006.

P. Bettingen.

(096205.3/202/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

CARPATHIAN PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 109.155.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 septembre 2006.

P. Bettingen.

(096206.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 septembre 2006.

SKY CHART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 119.036.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-cinq août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

Ont comparu:

1) La société GRANDBRIDGE CORP., ayant son siège social à Avenida Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama, République de Panama, immatriculée sous le numéro 526831, ici représentée par Monsieur Michaël Zianveni, juriste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 22 août 2006.

2) La société MORAINÉ CORP., ayant son siège social à Avenida Samuel Lewis y Calle 56, Edificio Tila, Oficina 3, Panama, République de Panama, immatriculée sous le numéro 526830,

ici représentée par Monsieur Michaël Zianveni, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée à Panama, le 22 août 2006.

Lesdites procurations paraphées ne varietur par les parties comparaisant et par le notaire soussigné seront annexées au présent acte pour être déposées auprès des autorités d'enregistrement.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de SKY CHART S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social à cinq cent mille euros (EUR 500.000,-).

En conséquence, il est autorisé et chargé de réaliser cette augmentation de capital, et spécialement:

- d'émettre les actions nouvelles éventuelles en une ou plusieurs fois et par tranches, sous réserve de la confirmation de cette autorisation par une assemblée générale des actionnaires tenue endéans un délai expirant au cinquième anniversaire de la publication de l'acte du 25 août 2006 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, en ce qui concerne la partie du capital qui, à cette date, ne serait pas encore souscrite et pour laquelle il n'existerait pas, à cette date, d'engagement de la part du conseil d'administration en vue de la souscription;

- à fixer l'époque et le lieu de l'émission intégrale ou des émissions partielles éventuelles;

- de déterminer les conditions de souscription et de libération;

- de faire appel, le cas échéant, à de nouveaux actionnaires;

- d'arrêter toutes autres modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en la présente résolution;

- de faire constater en la forme requise les souscriptions des actions nouvelles, la libération et les augmentations effectives du capital; et enfin

- de mettre les statuts en concordance avec les modifications dérivant de l'augmentation de capital réalisée et dûment constatée, le tout conformément à la loi modifiée du 10 août 1915, notamment avec la condition que l'autorisation ci-dessus doit être renouvelée tous les cinq ans.

Sous respect des conditions ci-avant stipulées, le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social, même par incorporation des réserves libres. Le conseil d'administration a l'autorisation de supprimer ou de limiter le droit de souscription préférentiel lors d'une augmentation de capital réalisée dans les limites du capital autorisé.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si les décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressé et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 16 mai à 10.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence aujourd'hui même et finit le 31 décembre 2006.

2) La première assemblée générale annuelle aura lieu en 2007.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

| | |
|--|-----|
| 1) La société GRANDBRIDGE CORP., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions | 155 |
| 2) La société MORAINÉ CORP., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions | 155 |
| Total: trois cent dix actions | 310 |

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) est à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Assemblée constitutive

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

a) Monsieur Marc Koeune, économiste, né le 4 octobre 1969 à Luxembourg, Luxembourg et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

b) Monsieur Michaël Zianveni, juriste, né le 4 mars 1974 à Villepinte, France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

c) Monsieur Sébastien Graviere, juriste, né le 9 avril 1973 à Nancy, France et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg;

d) Monsieur Jean-Yves Nicolas, employé privé, né le 16 janvier 1975 à Vielsalm, Belgique et domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

3) Est appelée aux fonctions de commissaire:

- La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous n° B 79.327.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2011.

5) Le siège de la société est fixé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci, par leur mandataire, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Zianveni, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 5 septembre 2006, vol. 537, fol. 79, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 septembre 2006.

J. Seckler.

(097436.3/231/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 septembre 2006.

96672

ROAD ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 95.482.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08598. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094565.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

SC HOLDING S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 87.052.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08600. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094566.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

SOLGRO S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 79.593.

—
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu avec le domiciliataire Joseph Hansen, avocat à la Cour, L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains, a été résilié avec effet au 4 janvier 2006.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08601. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(094567.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 septembre 2006.

ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (IRELAND), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 62.417.

—
Extrait d'une résolution prise par l'Assemblée Générale des Associés de la société en date du 30 mai 2006

«Mlle Jacqueline Thompson avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a été nommée au conseil de gérance de la société avec effet au 30 mai 2006, en remplacement de M. Theo Bosman décédé le 7 mai 2006.»

«M. Arjan Vishan Kirthi Singha avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a également été nommé au conseil de gérance avec effet au 30 mai 2006.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

A. Pace-Bonello

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087683.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.
